

ANALYSE BUDGÉTAIRE

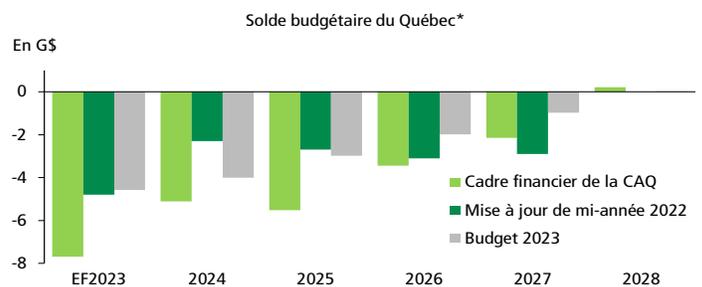
Québec : budget de 2023

Des baisses d'impôt... qui ont un prix

FAITS SAILLANTS

- ▶ Malgré une amélioration de son déficit pour l'exercice 2023, le Québec prévoit maintenant de l'encre rouge de 4 G\$ (0,7 % du PIB nominal) pour l'exercice 2024, et de 3 G\$ (0,5 %) pour l'exercice 2025 après les versements au Fonds des générations (graphique 1). Avant les versements au Fonds des générations, l'atteinte d'un excédent budgétaire est maintenant prévue pour l'exercice 2026, deux ans plus tard qu'en décembre.
- ▶ Certains aspects de la Loi sur l'équilibre budgétaire seront révisés. Pour l'instant, le plan budgétaire inclut des réductions annuelles des déficits (après les versements au Fonds des générations) de 1 G\$ de l'exercice 2024 à l'exercice 2028. Dans l'avenir, le gouvernement souhaite ajuster d'autres caractéristiques de la loi existante.
- ▶ En pourcentage du PIB, la dette nette du Québec devrait augmenter à 38 % dans l'exercice 2024 et ensuite diminuer de manière graduelle jusqu'à 35,8 % en 2028. La province cible désormais un ratio de la dette nette au PIB de 27,5 % à 32,5 % d'ici 2038
- ▶ Le gouvernement s'attend maintenant à emprunter 24,2 G\$ au cours de l'exercice 2023, 29,5 G\$ au cours de l'exercice 2024 et 28,6 G\$ au cours de l'exercice 2025, ainsi qu'un total de 76,9 G\$ de l'exercice 2026 à l'exercice 2028.
- ▶ Les prévisions de croissance économique du gouvernement demeurent plus optimistes que celles de Desjardins. Néanmoins, dans un scénario alternatif de récession, le gouvernement estime que le solde budgétaire se dégradera de près de 4 G\$ par rapport au scénario de base au cours des exercices 2024 et 2025.
- ▶ Dans l'ensemble, le budget livre un engagement que le gouvernement avait promis durant la campagne électorale de l'an dernier. Les baisses d'impôt donneront un coup de pouce financier à plusieurs ménages. Toutefois, il y a un prix à tout et, dans ce cas, il s'agit des versements au Fonds des générations qui s'est avéré un précieux outil de gestion de la dette au fil des années.
- ▶ Les taux obligataires sont restés en grande partie inchangés après la publication du budget et à court terme, ils devraient continuer d'évoluer au gré de l'appétit mondial pour le risque. Combinée à un programme d'emprunt important, diversifié et liquide, l'atteinte des objectifs budgétaires au cours des prochaines années devrait empêcher une dégradation importante des coûts de financement.

GRAPHIQUE 1
Équilibre budgétaire dans cinq ans



* Après les versements des revenus consacrés au Fonds des générations, avant l'usage de la réserve de stabilisation.

Sources : Ministère des Finances du Québec et Desjardins, Études économiques

Jimmy Jean, vice-président, économiste en chef et stratège • Marc Desormeaux, économiste principal

Desjardins, Études économiques : 514-281-2336 ou 1 866-866-7000, poste 5552336 • desjardins.economie@desjardins.com • desjardins.com/economie

NOTE AUX LECTEURS : Pour respecter l'usage recommandé par l'Office québécois de la langue française, nous employons dans les textes et les tableaux les symboles k, M et G pour désigner respectivement les milliers, les millions et les milliards. MISE EN GARDE : Ce document s'appuie sur des informations publiques, obtenues de sources jugées fiables. Le Mouvement des caisses Desjardins ne garantit d'aucune manière que ces informations sont exactes ou complètes. Ce document est communiqué à titre informatif uniquement et ne constitue pas une offre ou sollicitation d'achat ou de vente. En aucun cas, il ne peut être considéré comme un engagement du Mouvement des caisses Desjardins et celui-ci n'est pas responsable des conséquences d'une quelconque décision prise à partir des renseignements contenus dans le présent document. Les prix et les taux présentés sont indicatifs seulement parce qu'ils peuvent varier en tout temps, en fonction des conditions de marchés. Les rendements passés ne garantissent pas les performances futures, et les Études économiques du Mouvement des caisses Desjardins n'assument aucune prestation de conseil en matière d'investissement. Les opinions et les prévisions figurant dans le document sont, sauf indication contraire, celles des auteurs et ne représentent pas la position officielle du Mouvement des caisses Desjardins. Copyright © 2023, Mouvement des caisses Desjardins. Tous droits réservés.

Nos impressions

De la crise du coût de la vie, à la pénurie de logements abordables en passant par les difficultés de recrutement persistantes des entreprises et sans oublier la transition climatique, la liste de priorités qui se dressait devant le ministre Girard était pour le moins intimidante. D'autant plus qu'une récession sera de plus en plus difficile à éviter, au moment où les inquiétudes déjà élevées en ce qui a trait aux perspectives économiques viennent de monter d'un cran avec les enjeux actuels du secteur bancaire. De façon un peu plus rassurante, les institutions financières canadiennes sont en très bonne posture, étant abondamment capitalisées et diversifiées, en plus d'être sujettes à une réglementation rigoureuse. Des difficultés économiques ailleurs seraient néanmoins indirectement ressenties au Canada et au Québec, d'où la nécessité qu'avait le gouvernement de présenter un budget lucide, tout en répondant le plus judicieusement possible aux nombreuses priorités qui se bousculent.

À ce titre, les prévisions économiques du gouvernement font l'objet de peu de changement par rapport à ce qui avait été présenté l'automne dernier. Avec une croissance du PIB réel prévue à 0,6 % cette année, la prévision du gouvernement se situe quelque part entre la moyenne des prévisionnistes du secteur privé et la prévision la plus optimiste (0,9 %). De notre côté, nous anticipons plutôt un recul de 0,2 % dans nos [prévisions](#) publiées le 16 mars. Le gouvernement présente de nouveau un scénario baissier, mais il est moins sévère que ce qui avait été présenté dans la mise à jour automnale. Une contraction du PIB de 0,8 % est maintenant posée comme hypothèse (contre 1,0 % auparavant) et dans ce contexte, l'effet cumulatif sur le cadre financier se chiffrerait à 4,9 G\$ sur cinq ans. La provision pour éventualités se montre suffisante pour couvrir ce risque, totalisant 6,5 G\$ sur cet horizon. Toutefois, il existe une certaine incertitude sur les incidences d'une récession comme le témoigne le fait que le rapport de la Vérificatrice générale estimait un effet plus important sur les finances publiques que ce que la provision permettrait de couvrir.

Une provision adéquate, c'est bien. Mais des hypothèses de planification plus conservatrices, c'est encore mieux, car cela force certains choix. Et à ce chapitre, le budget traduit fidèlement les engagements du gouvernement en ce début de deuxième mandat, soit : les baisses d'impôt, l'amélioration de la performance du système de santé et la stimulation de la productivité. La promesse électorale d'abaisser le taux d'imposition pour les deux premiers paliers, qui avait été mise sur la glace dans la mise à jour automnale, voit ainsi le jour aujourd'hui à un coût de 9,2 G\$. Elle exauce un souhait de longue date, soit celui que les contribuables québécois cessent d'être parmi ceux qui ont le fardeau fiscal le plus lourd en Amérique du Nord. La question de savoir si la réalité du moment se prêtait à cette annonce continuera de faire couler beaucoup d'encre.

Bien que légère, la récession que nous [anticipons](#) mettra de la pression sur les finances publiques, tandis que pour plusieurs ménages, la baisse d'impôt augmentera l'épargne ou alimentera des dépenses à l'étranger. Un autre scénario verrait ces allègements fiscaux être dépensés pleinement et à brève échéance, alors que l'économie souffre toujours d'une inflation excessive. L'inflation viendrait alors être stimulée davantage que le serait la croissance économique. Bref, les réels bienfaits de cette mesure sont très incertains étant donné les défis à court terme.

Il est vrai qu'à plus long terme, l'un des grands arguments en faveur des baisses d'impôt est qu'elles améliorent l'incitation au travail, autant en termes de taux de participation ou d'heures travaillées. Une alternative à une baisse d'impôt générale aurait toutefois pu être des incitations au travail bonifiées, qui auraient ciblé plus directement la pénurie de main-d'œuvre, d'ailleurs que plus d'un identifie comme étant la problématique économique numéro un au Québec.

Force est aussi de constater que financer des baisses d'impôt à même les versements au Fonds des générations a le potentiel de poser des enjeux d'équité intergénérationnelle et de contrevenir aux principes qui constituent la raison d'être du Fonds. Bref, il existe plusieurs problématiques d'importance, mais il est difficile d'argumenter que le fardeau fiscal des Québécois, quoique lourd, constitue l'enjeu prioritaire à l'heure actuelle.

La crise du logement apparaît comme un enjeu plus urgent, alors que nous anticipons une chute de 20 % des mises en chantier cette année, perpétuant le recul de 2022. L'offre insuffisante constitue l'une des principales causes derrière la flambée des coûts du logement, auxquels se sont ajoutés les facteurs aggravants qu'ont été l'effervescence pandémique et l'escalade des taux d'intérêt. Même si le gouvernement fédéral est à pied d'œuvre, après avoir récemment lancé son Fonds d'accélération de la construction de logements, le Québec doit également agir, notamment pour assurer un meilleur financement de la construction et de la rénovation de logements sociaux et abordables. Le budget consacre aujourd'hui 1 G\$ pour construire 5 250 logements (dont 3 300 avaient déjà été annoncés par l'entremise du programme AccèsLogis). Pour ce qui est spécifiquement du logement abordable, ce sont notamment 1 500 unités supplémentaires qui sont annoncées dans le budget. Cette offre additionnelle sera certainement la bienvenue, mais il n'est pas clair qu'elle sera suffisante.

Cependant, il convient aussi de noter que bon nombre des solutions à ce problème urgent impliquent de synchroniser et d'harmoniser des efforts déjà en cours plutôt que de s'appuyer uniquement sur des enveloppes budgétaires. Des initiatives, telles que de meilleurs arrimés entre les programmes des différents paliers de gouvernement et de meilleurs partenariats financiers avec différents milieux, notamment pour stimuler la création de modèles non conventionnels tels que la construction en mode coopératif, continueront de nécessiter une attention particulière.

Du côté de la transition énergétique, l’Inflation Reduction Act (IRA) aux États-Unis est venu dicter le ton en matière de crédits d’impôt massifs en appui au développement des énergies propres. Le budget augmente aujourd’hui de 1,4 G\$ l’enveloppe du Plan pour une économie verte 2030. Des initiatives de protection des ressources en eau et de la biodiversité en font partie, mais peu d’annonces ciblent directement les dispositions du IRA.

Le budget fédéral qui sera dévoilé le 28 mars comportera vraisemblablement plusieurs initiatives en ce sens, mais il fait peu de doute que le Québec devra aussi faire preuve d’agilité, notamment en matière de fabrication d’équipements et de pièces au service de la transition, de production de minéraux critiques et stratégiques et de production de batteries pour véhicules électriques, sans oublier leur recyclage. Sur ce dernier élément, nous avons fait état dans un [Point de vue économique](#) que le Québec était particulièrement bien positionné pour accueillir des usines de batteries électriques et de recyclage, mais force est de constater que la concurrence sera plus féroce avec l’IRA. Ceci inclut la concurrence avec d’autres provinces canadiennes, alors que l’Ontario a été choisi par Volkswagen pour y construire sa première usine de batteries à l’extérieur de l’Europe.

Soulignons enfin que le budget de 2023 marque le grand retour de la Loi sur l’équilibre budgétaire (LÉB). L’application de la loi implique le retour à l’équilibre budgétaire en 2027-2028. Par contre, le budget annonce des nouveautés concernant la cible de dette. Celle-ci concernera la dette nette (et non plus la dette brute). Un niveau de dette nette de 30 % du PIB (plus ou moins 2,5 points de pourcentage) sera ainsi visé en 2037-2038. Certaines dispositions de la LÉB feront également l’objet de réformes qui seront précisées ultérieurement, mais qui comprennent l’abolition de la réserve de stabilisation, le seuil de déficit déclenchant la nécessité de présenter un plan de résorption ainsi qu’une révision des règles régissant les plans de résorption de déficit.

Par ailleurs, le gouvernement effectuera des retraits de 2,5 G\$ au Fonds des générations à chacun des exercices 2024 et 2025 pour consacrer à la dette, au moyen d’une réduction du programme de financement. Une économie en frais d’intérêt de 801 M\$ sur cinq ans est prévue en conséquence. Dans un contexte où les taux d’intérêt pourraient être durablement plus élevés qu’avant la pandémie, et où les rendements financiers seront volatils, cette décision s’avère judicieuse. Le gouvernement sera tout de même appelé à préciser ses intentions concernant le Fonds des générations.

Dégradation des indicateurs financiers pour l’exercice 2023-2024

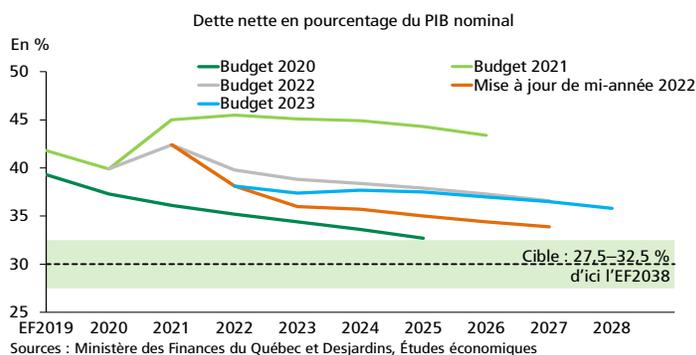
Les projections budgétaires du Québec se sont dégradées à moyen terme. Malgré une amélioration de son déficit pour l’exercice 2023, la province prévoit maintenant de l’encre rouge de 4 G\$ (0,7 % du PIB nominal) pour l’exercice 2024,

comparativement à 2,3 G\$ (0,4 %) dans la dernière mise à jour après les versements au Fonds des générations. La prévision du solde budgétaire pour l’exercice 2025 de 3 G\$ (0,5 %) est aussi plus élevée qu’anticipé dans la mise à jour de mi-année. À partir de l’exercice 2025, les prévisions du solde budgétaire s’améliorent, concluant avec un surplus (après les versements au Fonds des générations) lors de l’exercice 2028. Avant ces versements (c’est-à-dire au sens des comptes publics), l’atteinte d’un excédent budgétaire est maintenant prévue pour l’exercice 2026, un délai de deux ans comparativement à la mise à jour de décembre.

Certains aspects de la Loi sur l’équilibre budgétaire seront rétablis, et le gouvernement vise le retour à l’équilibre budgétaire comme prescrit. Cela inclut des réductions annuelles des déficits (après les versements au Fonds des générations) de 1 G\$ de l’exercice 2024 à l’exercice 2028. Le gouvernement souhaite aussi ajuster d’autres caractéristiques de la loi existante, notamment en abolissant la réserve de stabilisation et en introduisant de nouvelles règles régissant la résorption du déficit. De plus, la province visera à améliorer « la flexibilité budgétaire », ce qui inclura vraisemblablement des modalités par rapport aux pertes de revenus nécessaires pour exiger un plan de retour à l’équilibre.

Les prévisions de dette ont été ajustées en fonction de l’évolution du déficit. En pourcentage du PIB, la dette nette du Québec devrait passer d’environ 37 % du PIB nominal durant l’exercice qui prend fin à 38 % en 2023-2024. Elle va ensuite diminuer de manière graduelle jusqu’à 35,8 % en 2028, assez proche des prévisions présentées à la fin de l’année dernière. La province cible désormais un ratio de la dette nette au PIB de 27,5 % à 32,5 % d’ici 2038 (graphique 2). Elle a aussi introduit un seuil intermédiaire de 33 %, devant être atteint à l’exercice 2033.

GRAPHIQUE 2
Trajectoire de la dette nette similaire à celle du dernier budget



Le gouvernement s’attend maintenant à emprunter 24,2 G\$ au cours de l’exercice 2023, 29,5 G\$ au cours de l’exercice 2024 et 28,6 G\$ au cours de l’exercice 2025, ainsi que 76,9 G\$ de l’exercice 2026 à l’exercice 2028 (tableau 1 à la page 4). Le refinancement représente 45 % et 58 % du total pour les

TABLEAU 1
Nouvelles prévisions

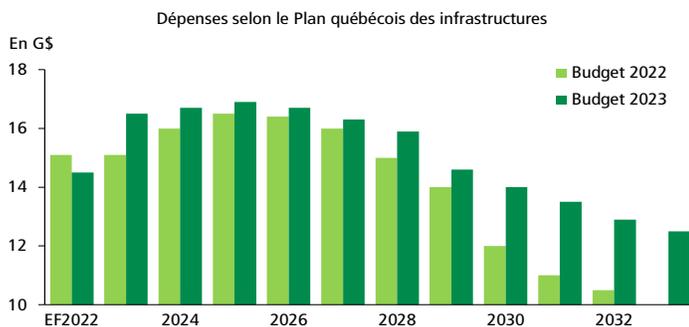
\$ MILLIONS (SAUF SI INDIQUÉ)	2023-24	2024-25	2025-26	2026-27	2027-28
Programme de financement					
Mise à jour de mi-année 2022	27 622	32 008	32 477	27 303	—
Budget 2023	29 543	28 648	29 029	24 267	23 642
Besoins financiers nets					
Mise à jour de mi-année 2022	11 538	12 617	15 021	15 237	—
Budget 2023	18 647	15 671	14 899	14 101	15 227
Croissance du PIB réel (%)*					
Mise à jour de mi-année 2022	0,7	1,6	1,6	1,5	—
Budget 2023	0,6	1,4	1,6	1,5	1,4
Croissance du PIB nominal (%)*					
Mise à jour de mi-année 2022	2,8	4,0	3,7	3,2	—
Budget 2023	2,7	3,8	3,7	3,3	3,3

* L'EF2024 correspond à l'année civile 2023, etc.

Sources : Ministère des Finances du Québec et Desjardins, Études économiques

exercices 2024 et de 2025, respectivement. Au 31 mars 2023, avant la contribution des *swaps*, la distribution de la dette du Québec devrait être de 77 % en dollars canadiens, de 12 % en euros, et de 8 % en dollars américains. Pour l'exercice 2024, le gouvernement anticipe que la proportion de sa dette assujettie à un changement de taux d'intérêt sera seulement 16 %. Selon la province, l'échéance moyenne des émissions de l'exercice 2023 est de 17 ans, et l'échéance moyenne de la dette devrait s'établir à 12 ans. Étant donné la demande pour les obligations vertes du Québec, le gouvernement s'est engagé à être encore un émetteur régulier d'obligations vertes.

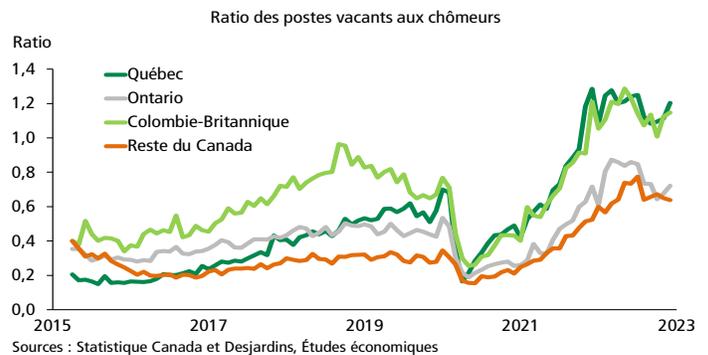
Les dépenses du Plan québécois des infrastructures (PQI) sont maintenant davantage concentrées dans les exercices 2024 et 2025 (graphique 3). Le PQI se concentre encore sur la construction d'écoles et d'établissements de santé, ainsi que sur les infrastructures de transport collectif.

GRAPHIQUE 3
Dépenses d'infrastructure rétablies


Sources : Ministère des Finances du Québec et Desjardins, Études économiques

Perspectives économiques grandement inchangées

Le Québec n'a pas révisé ses prévisions économiques pour l'année civile 2023 de manière importante. Le gouvernement s'attend à une croissance réelle de 0,6 % au cours de la prochaine année, qui se compare au 0,7 % prévu en décembre. Tout de même, ce taux de croissance représente un ralentissement par rapport à l'année dernière en raison des effets de la hausse des taux d'intérêt et d'un contexte mondial moins favorable. Néanmoins, l'économie québécoise possède encore certains avantages, notamment un resserrement extrême du marché du travail (graphique 4) en début d'année qui devrait atténuer l'effet des autres éléments de faiblesse économique.

GRAPHIQUE 4
Le marché du travail québécois est maintenant le plus serré du Canada


Les prévisions du gouvernement demeurent plus optimistes que nos propres prévisions les plus récentes, qui posent comme hypothèse une contraction du PIB réel de 0,2 % en 2023. Néanmoins, dans un scénario alternatif où une récession débutait cette année et où le PIB réel diminuerait de 0,8 %, pendant l'année civile 2023, le gouvernement estime que le solde budgétaire s'en augmentera à 6,2 G\$ pendant l'exercice 2024 et à 4,4 G\$ pendant l'exercice 2025, et l'équilibre budgétaire ne sera pas atteint en 2028.

Si les prévisions du scénario alternatif de récession au cours des cinq prochaines années cadrent assez bien avec le scénario alternatif qui avait été présenté dans la mise à jour de mi-année en décembre dernier, ils s'agit tout de même d'estimations plus optimistes que celles du rapport préélectoral. Celui-ci établissait que dans un scénario de récession d'ampleur moyenne, une baisse de revenu de l'ordre de 8,3 G\$ était plutôt à prévoir sur cinq ans.

Le plus important est d'avoir une bonne gestion du risque. À ce titre, les provisions de 6,5 G\$ pour les risques économiques jusqu'en 2028 devraient s'avérer suffisantes pour encaisser les effets de la récession sur les recettes gouvernementales. Elles sont toutefois plus faibles que l'allocation de 8 G\$ de la mise à jour de mi-année présentée en décembre.

La troisième baisse d'impôt dominera les manchettes

Conformément aux énoncés prébudgétaires et au cadre financier de 2022 de la Coalition Avenir Québec, le gouvernement offrira une réduction d'impôt de 1 % pour les deux premiers paliers d'imposition. Cela devrait générer une économie maximale d'environ 800 \$ par personne et réduire les revenus de 1,7 G\$ à 1,9 G\$ par année entre les exercices 2024 et 2028. Cette mesure constitue environ les trois quarts des 12,1 G\$ en initiatives pour « accroître la richesse du Québec » et près de 40 % des coûts des nouvelles initiatives présentées dans le budget.

Ce genre de mesure est loin de faire l'unanimité. Du point de vue de l'aide au coût de la vie, elle devrait en principe donner de l'oxygène supplémentaire aux Québécois à faible revenu, eux qui sont les plus touchés par la hausse des prix. Toutefois, bon nombre des ceux-ci ne paient pas, ou peu d'impôts.

En plus de la réduction d'impôt personnel, la catégorie d'initiatives « accroître la richesse » inclut un congé fiscal pour les grands projets d'investissement et une poursuite du financement de la politique bioalimentaire débutant pendant l'exercice 2026. Pour mieux combler la pénurie de main-d'œuvre, le gouvernement va bonifier l'appui pour l'apprentissage du français pour les nouveaux arrivants et accélérer la reconnaissance des compétences des immigrants.

Parmi les initiatives qui visent à développer le potentiel des jeunes, la plus grande mesure individuelle est l'enveloppe consacrée à l'amélioration de la littéracie et de la numératie des jeunes. Le Gouvernement offrira aussi du soutien additionnel pour les frais de subsistance considérés dans le calcul des prêts et bourses aux études. Le coût total des mesures dans cette catégorie est estimé à 2,3 G\$ au cours des exercices 2023 à 2028.

Des montants pour la vaccination et le dépistage et pour intensifier l'offre de services de soutien à domicile constituent les principales mesures en soutien au système de santé. Le coût total des mesures dans cette catégorie est estimé à 5,6 G\$ au cours des cinq prochains exercices.

« Soutenir les Québécois », inclut une promesse de construire 1 500 logements abordables au cours des cinq prochains exercices et de l'argent pour promouvoir la langue et la culture québécoise ainsi que renforcer l'accessibilité et l'efficacité des réseaux de transport. Le coût total des mesures dans cette catégorie est estimé à 3,6 G\$ de l'exercice 2023 à l'exercice 2028.

Finalement, la protection des ressources en eau, des barrages, et de la biodiversité constituent la grande majorité des mesures environnementales, comptant presque 1 G\$ pendant l'exercice 2023 à l'exercice 2028.

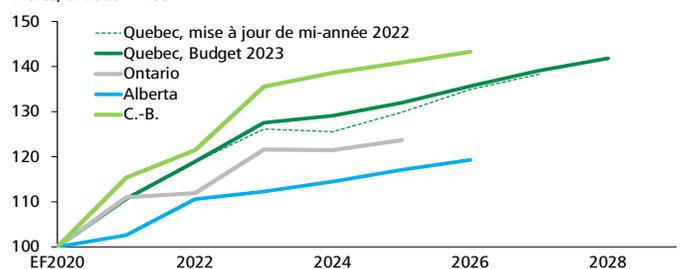
Les dépenses sont de nouveau augmentées

En plus des nouvelles mesures, les prévisions de dépenses de programmes ont été augmentées de 1,4 G\$ pour l'exercice en cours et de 3,7 G\$ pour l'exercice 2024. Au bout du compte, la croissance cumulative des dépenses de programmes du Québec depuis la pandémie devrait continuer de dépasser celle de l'Ontario et de l'Alberta, et ce, tout au long de la période de prévisions (graphique 5). Cependant, elle devrait être inférieure à celle de la Colombie-Britannique au moins durant l'exercice 2026.

GRAPHIQUE 5

La croissance des dépenses demeure élevée au Québec

Évolution des dépenses de programmes* dans les quatre plus grandes provinces
Indice, EF2020 = 100



*Dépenses de programme incluant les mesures en réponse à la COVID-19
Sources : Documents budgétaires des provinces, Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Les écarts obligataires restent serrés

Les écarts de taux des obligations à long terme du Québec ont peu bougé immédiatement après la publication du budget. Les investisseurs semblent avoir déjà pris en compte les gains de revenu, conformément aux données mensuelles publiées par le gouvernement ainsi que les nouvelles mesures qui avaient été largement médiatisées, dont la volonté d'annoncer des baisses d'impôt.

Au cours des prochains mois, nous nous attendons à ce que les écarts de taux des obligations du Québec évoluent au gré de l'appétit pour le risque sur les marchés mondiaux. Tous les écarts des taux provinciaux par rapport à ceux du gouvernement fédéral se sont resserrés au début de 2023, en réaction à une conjoncture initialement plus favorable que prévu. Ils se sont néanmoins élargis depuis, dans le contexte de forte volatilité qui a gagné les marchés financiers récemment.

Nous nous attendons toutefois à ce que les taux des obligations du Québec demeurent inférieurs à ceux de la plupart des autres provinces. Les taux obligataires à long terme se négocient en dessous de ceux de l'Ontario depuis le milieu de 2017, et les écarts sont restés serrés par rapport aux taux des autres pays au plus fort de la pandémie et immédiatement après l'effondrement de la Silicon Valley Bank. Cela reflète au moins en partie les avantages d'un programme d'emprunt important, liquide et diversifié. Cela illustre également les bienfaits des efforts de réduction de la dette et de l'atteinte des objectifs budgétaires au cours des dernières années.

TABLEAU 2
Arithmétique budgétaire

EN \$G (SAUF SI INDIQUÉ)	2021-22	2022-23		2023-24		2024-25	2025-26	2026-27	2027-28
	RÉEL	MÂJ 2022	Budget	MÂJ 2022	Budget	Budget	Budget	Budget	Budget
Revenus totaux	138,8	144,8	145,1	147,7	147,7	151,8	157,0	162,9	167,6
Revenus autonomes	109,6	115,2	115,9	118,4	118,0	122,1	126,0	130,9	134,4
Transferts fédéraux	29,2	29,6	29,2	29,3	29,7	29,7	30,9	32,0	33,2
Dépenses totales	136,0	145,8	146,8	144,0	147,9	151,4	155,4	159,7	163,2
Dépenses de programmes	127,3	135,3	136,7	134,6	138,4	141,5	145,4	149,1	152,1
Frais de la dette	8,6	10,5	10,1	9,4	9,5	9,9	10,0	10,5	11,1
Provisions pour risques économiques	—	1,0	—	2,0	1,5	1,0	1,0	1,5	1,5
Solde	2,8	-2,0	-1,7	1,7	-1,6	-0,6	0,5	1,7	2,8
% du PIB	0,6	-0,4	-0,3	0,3	-0,3	-0,1	0,1	0,3	0,4
Fonds des générations	3,6	3,3	3,4	3,9	2,4	2,4	2,5	2,7	2,8
Utilisation de la réserve de stabilisation	0,8	0,4	0,4	—	—	—	—	—	—
Solde budgétaire au sens de la Loi	—	-4,8	-4,6	-2,3	-4,0	-3,0	-2,0	-1,0	0,01
% du PIB	0,0	-0,9	-0,8	-0,4	-0,7	-0,5	-0,3	-0,2	0,0
Dette nette (% du PIB)	38,1	36,0	37,4	35,7	37,7	37,5	37,0	36,5	35,8
Dette brute (% du PIB)	41,8	40,4	40,2	40,4	41,5	41,5	41,2	40,8	40,6
Dette représentant les déficits cumulés (% du PIB)	20,9	19,3	20,5	18,5	20,2	19,6	18,8	17,9	16,9

Sources : Ministère des Finances du Québec et Desjardins, Études économiques

TABLEAU 3
Révisions du cadre financier depuis décembre 2022

EN \$M (SAUF SI INDIQUÉ)	2022-23	2023-24	2024-25
Solde budgétaire – décembre 2022*	-5 225	-2 267	-2 665
Nouveaux revenus	668	1 700	328
Nouvelles dépenses	302	1 183	-1 061
Réduction des versements au Fonds des générations	-98	1 574	2 177
Total – révisions	268	2 092	3 566
« Accroître la richesse du Québec »	502	2 081	2 311
« Développer le potentiel des jeunes »	34	345	499
Appui pour le système de santé	—	1 034	1 135
« Soutenir les Québécois »	514	740	773
Mesures environnementales	15	122	166
Nouvelles initiatives	1 064	4 323	4 885
Réduction des provisions pour éventualités	1 000	500	1 000
Solde budgétaire – mars 2023*	-5 021	-3 998	-2 984

* Avant l'usage de la réserve de stabilisation

Sources : Ministère des Finances du Québec et Desjardins, Études économiques